

AVIS:

A NE PUELIER QU'AU MOMENT
DU DISCOURS

VERIFIER AU MOMENT DU DISCOURS

COMMUNIQUE N° 31A
24 septembre 1965

Bureau de presse
750 Troisième Avenue, New York
YUkon 6-5740

Texte de la déclaration que doit faire M. Paul Martin,
Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures du Canada,
dans le cadre du débat général de l'Assemblée

Monsieur le Président,

J'aimerais d'abord vous féliciter de votre élection à la présidence de l'Assemblée. L'appui unanime que vous avez reçu témoigne de la haute estime en laquelle on vous tient. L'Assemblée est en effet heureuse d'avoir comme président un homme d'Etat d'une envergure internationale et un homme dont la pensée philosophique et politique lui a valu une renommée mondiale. Je suis particulièrement heureux, en ma qualité de membre du gouvernement du Canada, qui entretient des relations étroites et amicales avec l'Italie, d'accueillir un représentant de marque de ce pays.

Je désire aussi souhaiter la bienvenue aux délégations de la Gambie, des Iles Maldives et de Singapour. L'intérêt et l'avenir des Nations Unies exigent que cette Organisation représente les peuples du monde, quelles que soient l'époque et les circonstances de leur indépendance; l'arrivée de ces trois nouveaux membres marque un nouveau pas vers la réalisation de ce but.

Monsieur le Président, nous représentons des gouvernements attachés aux principes de la Charte, des gouvernements qui peuvent prendre des décisions et agir de telle façon que le monde puisse s'en trouver transformé. En ce début de session, j'ai l'intention d'analyser surtout cinq des principaux problèmes auxquels le monde doit actuellement faire face: premièrement, le différend au sujet du Cachemire; deuxièmement, la guerre au Vietnam; troisièmement, la sauvegarde et le renforcement de la capacité des Nations Unies pour maintenir et établir la paix; quatrièmement, le désarmement et l'atténuation de la menace nucléaire; cinquièmement, les moyens de maintenir l'élan de la guerre internationale contre la pauvreté, l'ignorance et la maladie.

Avant de m'attaquer à l'un et l'autre de ces problèmes, je voudrais insister sur le fait, qu'au point de vue du Canada, le premier souci de l'Assemblée générale doit être les différends qui empoisonnent actuellement les relations internationales et qui pourraient avoir des conséquences incalculables pour la paix